

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le huit juillet, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le deux juillet précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice.

Conseillers en exercice : 31

Présents : 21

ALEX : Claude CHARBONNIER, Catherine HAUETER

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : Franck PACCARD

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Pascale MEROTTO, Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Bruno DUMEIGNIL, Catherine MARGUERET

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON, Didier LATHUILLE

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON

THÔNES : Chantal PASSET, Graziella POURROY-SOLARI, Nelly VEYRAT-DUREBEX

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs : 4

Benjamin DELOCHE à Nelly VEYRAT-DUREBEX, Rémi FRADIN à Graziella POURROY-SOLARI, Isabelle LOUBET GUELPA à Stéphane CHAUSSON, André PERRILLAT-AMEDE à Jean-Michel DELOCHE

Excusée : 1

Claire BARRIN

Absents : 5

Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Claude COLLOMB-PATTON, Alexandre HAMELIN, Philippe ROISINE

Secrétaire de séance : Graziella POURROY-SOLARI

**DEL2025-064 - DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE AU SEIN DE L'ASSOCIATION
INITIATIVE GRAND ANNECY**

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-33 et L5211-2 ;

Vu la décision du Conseil d'Etat n° 120 000 du 29 juin 1994, jurisprudence « Agard » ;

Vu la délibération n° 2020/060 du 29 juillet 2020 portant désignation de membres au sein de l'Association Initiative Grand Annecy ;

Vu l'avis du Bureau du 1^{er} juillet 2025 ;

Considérant la composition actuelle des représentants au sein de l'Association Initiative Grand Annecy ;

Titulaire	Suppléant
Mme Laurence AUDETTE	M. André PERRILLAT-AMEDE

Considérant qu'en raison de la démission de Mme Laurence AUDETTE de son mandat de Maire de Dingy-Saint-Clair et donc de son mandat conseillère communautaire, il convient de la remplacer en tant que délégué titulaire au sein de l'Association Initiative Grand Annecy ;

Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ se porte candidat.

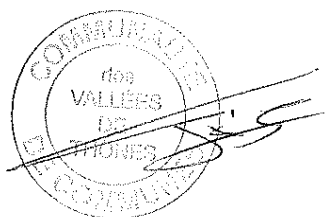
Conformément à l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à 24 voix pour et 1 abstention (M. Gérard FOURNIER-BIDOZ) :

- **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret ;
- **DESIGNE** M. Gérard FOURNIER-BIDOZ en tant que délégué titulaire pour représenter la Communauté de communes au sein de l'Association Initiative Grand Annecy.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

La Secrétaire de séance
Graziella POURROY-SOLARI



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Graziella Pourroy-Solari.

Délibération transmise en Préfecture le 22 juillet 2025
Publiée le 22 juillet 2025